



Projet pédagogique ACM de Montélier



Sommaire

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE p 1

1. Le public
2. Les locaux
3. Les moyens mis en œuvre

II. FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS p 12

1. Journée type mercredi
2. Journée type petites vacances
3. Objectifs pédagogiques
4. Moyens mis en place pour atteindre les objectifs

III. ORGANISATION DE LA JOURNEE p 17

1. L'accueil
2. Explication de la journée
3. Les activités
4. Le temps libre
5. Le repas
6. Le temps calme
7. Le goûter
8. Le bilan de la journée
9. Les réunions

IV. LES REGLES DE VIE p 19

V. HYGIENE/SANTE /SECURITE p 20

1. Alimentation
2. Dossier médicaux et soins
3. Sécurité des enfants

VI. LES GRANDES LIGNES DU PROJET D'ANIMATION p 21

VII. ROLES DE CHACUNp 22

1. Le responsable de l'accueil de loisirs
2. L'équipe d'animation
3. Les parents

I. Présentation de la structure

Le centre de loisir est géré par la commune de Montéliér.

Il existe un accueil de loisirs ouvert l'été depuis 1983 qui fonctionne pendant les 4 semaines du mois de Juillet puis la dernière semaine d'août. Un autre centre de loisirs a ouvert depuis septembre 2012 pendant l'année scolaire le mercredi après-midi puis les petites vacances scolaires (tousaint, hiver, printemps). Ils ont été créés pour répondre aux attentes des familles habitant sur la commune de Montéliér. Le centre est fermé pendant les vacances de Noël et les trois premières semaines d'août.

Le centre de Loisirs est organisé par deux Directrices présentes pendant les différentes périodes. Une pendant l'année scolaire et une autre durant l'été.

L'accueil de loisirs se situe dans l'école Mélusine (des locaux achevés en 2013 entièrement neufs, très fonctionnels, lumineux et agréables à vivre), sa localisation en plein centre du village nous permet d'accéder facilement aux espaces mis à notre disposition : Jardin Sémaphore (parc arboré et clos avec toilettes), Parc du Château de Monteynard (domaine privé mais exceptionnellement accessible à l'ACM de Montéliér) parc de l'école des Primevères (espace clos et arboré avec toilettes) ainsi qu'aux différentes structures culturelles et sportives de la commune : Espace Jean Monnet, stade de foot, gymnase, courts de tennis et le pavillon des jeux : espace ludique dédié aux jeux inauguré en 2013. Le bâtiment étant neuf, il respecte donc les normes d'accessibilité à mobilité réduite.

L'accueil de loisirs est ouvert principalement aux enfants vivant sur la commune de Montéliér ou le hameau de Fauconnières. Selon les places disponibles, les enfants domiciliés ailleurs peuvent être accueillis.

Cette année nous avons demandé un agrément supplémentaire pour les enfants de 3 ans résolus. Durant l'année le centre de loisirs fonctionne avec un agrément de 40 places soit 16 enfants de moins de 6 ans et 24 de plus de 6 ans. L'été nous fonctionnons avec un effectif maximal de 72 enfants.

HORAIRES d'accueil : Pendant l'année et l'été

Journée : Arrivée de 7h30 à 9h Départ entre à 17/ 18h

Matin : Arrivée entre 7h30 et 9h Départ entre 13h00/13h

Après-midi (vacances): Arrivée entre 13h30 et 14h Départ entre 17h et 18h

Pour le mercredi : arrivée entre 13h et 13h30 et départ entre 17h et 18h

1. Le public

Les enfants se connaissent tous pour la plupart. Ils fréquentent souvent le même établissement scolaire, club sportif ou habitent dans le même quartier.

La plupart des enfants qui côtoient le centre de loisirs sont habitués, ils viennent tous les mercredis après midi ou pendant les vacances scolaires.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge.

Chaque groupe fonctionne sur un rythme de journée différent.

Un nom de groupe a été choisi par les enfants en début d'année (pour le centre de scolaire qui fonctionne à l'année).

Pendant l'année nous fonctionnons avec 2 groupes :

- Les 3-5 ans le groupe « ouistitis »
- Les 6- 11 ans le groupe « wasabis »

L'été nous fonctionnons avec 3 tranches d'ages

- Les 3-5 ans
- Les 6-8 ans
- Les 9-11 ans

Un effort est fait par l'équipe pédagogique pour proposer des activités permettant de réunir les différents groupes afin de favoriser l'autonomie des enfants.

Nous avons accueilli ces dernières années des enfants différents : deux malentendants appareillés (présence d'une animatrice utilisant le langage des signes), un enfant qualifié d'hyperactif, 1 enfant atteint du syndrome d'Asperger diagnostiqué en mai 2013 (la maman nous a transmis les conseils de la psychologue suivant cet enfant), un enfant qualifié de « précoce » et des enfants souffrants d'allergies alimentaires.

• Place de l'enfant

Les enfants âgés de 3 à 5 ans :

A cet âge, ils posent beaucoup de questions, ils sont aussi beaucoup centrés sur eux-mêmes. Ces réactions sont provoquées par le besoin d'affection et de sécurisation. Il faut les écouter et les comprendre, leur apprendre les règles de vie collective, à faire des choix, leur permettre de développer leur sens imaginaire et pratiquer des activités individuelles.

Une journée en accueil de loisirs est une journée faite de moments actifs qui nécessitent de l'attention et donc qui peut être fatigante pour les plus petits.

Les moments forts sont donc nombreux, mais un enfant a besoin plusieurs fois par jour de temps de repos. Il est donc indispensable de ponctuer les journées de nombreux instants calmes (temps de sieste ou temps calme, jeux calmes, jeux de société, contes, dessins) et surtout de bien les organiser. Les animateurs doivent veiller à ne pas presser les enfants. Ils doivent leur permettre de passer une journée à leur rythme.

- Les enfants âgés de 6 à 11 ans :

Ils affirment leur caractère. Ils sont dynamiques et autonomes. Ils apprennent à s'identifier, à partager, à confronter des idées différentes et à vivre ensemble.

Leur temps d'activités est très important. A cet âge ils ont besoin de se dépenser, de connaissances et de compétition. Les animateurs privilégient les activités arts plastiques et physiques. Ils sont confrontés aux exigences et aux réalités d'une vie en collectivité.

Il faut établir avec eux des règles de vie, leur laisser le choix de leurs activités, leur proposer des jeux collectifs, leur donner des responsabilités.

Avec toute l'équipe d'animation nous veillons à ce que chaque enfant ait une place au sein du groupe. L'enfant doit se sentir en confiance pour passer de bonnes vacances. Nous sommes à leur écoute. La place de l'enfant est primordiale.

De plus avec la mise en œuvre du projet pédagogique, nous souhaitons que les enfants soient acteurs de leurs loisirs, qu'ils s'investissent le plus possible

2. Les locaux

- La cour : lieu clos et ombragé comprenant des traces au sol pour les jeux sportifs, elle donne un accès direct à 2 salles d'activités ainsi qu'à la salle de motricité et à des toilettes.

- Le préau : Il est très spacieux, il comprend des traçages au sol (marelle, jeu d'échec) Il est utilisé en cas de mauvais temps Mais aussi pour le goûter en cas de forte chaleur.

- Un hall d'entrée servant de lieu de passage pour accéder à un couloir menant aux 2 salles d'activités (des portes - manteaux étant installés dans ce couloir) avec un point d'eau pour chacune. Il est utilisé pour installer des décors.

▪ Les salles d'activités :

La salle pour les 3-5 ans comprend 3 ou 5 tables (selon l'effectif des enfants) elle comprend des bancs adaptés à la taille des « petits ».

On dispose également de matériel et mobilier de rangement tiroir, caisse... afin que les enfants soient autonomes sur le choix des jeux.

Nous avons aussi des jeux de construction, de réflexion, du petit matériel feutre, coloriage, tapi de jeux, de voiture, d'înette, poupon. Tout ceci à la disposition des enfants.

La salle est équipée d'un lavabo que l'on utilise lors d'une activité peinture ou salissante.

Nous avons à disposition un grand placard pour stocker le matériel nécessaire au centre de loisirs.

La salle des 6-11 ans est utilisée le mercredi après-midi mais aussi pendant toutes les vacances scolaires. La salle est équipée de mobiliers adaptés (tables, chaises, lavabo) Nous avons à disposition un grand placard pour stocker le matériel nécessaire au centre de loisirs. Egalement utilisé par les enfants afin qu'ils soient aussi autonomes dans l'organisation et le rangement de l'activité.

- Une 3^{ème} salle est utilisée par le groupe des grands principalement l'été, la salle d'art plastique de l'école Mélusine se situe dans la partie ancienne de l'école
- La salle de motricité est utilisée par les différents groupes, pour les grands jeux, les jeux d'expression ou les jeux sportifs C'est une salle très lumineuse et comprend de grands placards pour le rangement du matériel sportif
- Une salle (interdite aux enfants) avec une photocopieuse et massicot peut être utilisée par les animateurs.
- La cuisine : contenant de l'électroménager : réfrigérateur congélateur, cuisinière, four traditionnel et micro – ondes. Cette pièce sert à l'équipe pédagogique comme salle de réunions, de pauses, de préparations (une documentation étant mise à disposition des animateurs à l'occasion des vacances d'été). Les enfants y ont accès seulement avec l'accord d'un animateur. Elle est utilisée pour les activités culinaires. On y trouve la liste des enfants porteurs d'allergie mais aussi les trousseaux des P.A.I. pour les enfants allergiques, avec le registre de soins.

- Une petite pièce servant de «réserve » pour différents matériaux de récupération éducatif et pédagogique de l'ACM se situant proche des salles d'activités (salle facile d'accès aux animateurs). Cette pièce sert à chacun des groupes. Le matériel éducatif et pédagogique utilisé quotidiennement se situe dans de grands placards, dans les salles d'activités (placards d'accès facile aux utilisateurs des salles, surtout des enfants car il est souhaitable qu'ils gèrent leur matériel, mais aussi qu'ils puissent, en voyant tout ce qui est mis à leur disposition, avoir envie de réaliser leur propre projet d'activité et de le mener à bien en toute autonomie ; si un seul a envie de faire quelque chose qu'il puisse le faire sans contrainte).

- Chaque groupe a accès à des toilettes de taille adaptée et de points d'eau différents. Les sanitaires sont séparés en deux toilettes fille et toilettes garçon. Ils comprennent aussi 1 petit WC fille et garçon mais aussi des urinoirs. Il y a également 2 grands lavabos dans chaque toilette. Avec une douche dans chaque espace en cas d'enfants malades ou souillés. Les douches et un toilette sont équipées pour les enfants handicapés.

3. Moyens mis en œuvre

- Moyens humains

- L'encadrement

- L'organisateur :

Le Centre de Loisirs est représenté par le Maire de Montélier Mr VALLON

- Responsables du Centre :

Mme OHANESSIAN Marilyne présente le mercredi après midi les petites vacances et une semaine en août. Titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et Sportive avec pour option Loisirs Tous Publics. BPJEPS LTP

Mme BRUN Françoise présente tout le mois de Juillet. Titulaire du Brevet d'Aptitudes aux fonctions de directeur.

- Équipe d'animation : L'équipe d'animation est susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'enfants inscrits surtout en période estivales.

En général durant l'année celui fonctionne avec 3 animatrices + 1 animatrice/directrice

- Les intervenants extérieurs

Des prestataires pour des spectacles ou des intervenants sont amenés à venir dans nos locaux. Ils sont dans ce cas soumis aux mêmes règles que les adultes de l'Accueil de loisirs et devront respecter les enfants. Une convention sera signée entre les deux parties.

- Le recrutement

Le recrutement est fait par la directrice des services de la mairie mais aussi avec l'adjointe aux écoles avec avis des directrices suivant les périodes.

• Moyens humains

Le budget de l'accueil de loisirs est principalement géré par la Mairie. Selon les besoins la directrice demande à la directrice des services.

• Moyens Matériels

Nous disposons de matériels pédagogiques :

- Pour le sport et la motricité afin de permettre de faire de l'initiation
- Pour les jeux avec différents jeux de société, puzzle, kapla et lego.
- Pour les activités manuelles tout le petit matériel nécessaire
- Principalement du matériel de récupération que nous demandons régulièrement aux parents

• Moyens de communication

- Pour les animateurs

Différents tableaux et plannings ont été mis en place afin que chacun sache quel est son rôle.

- Pour les Parents

Un tableau d'affichage permet aux parents d'être informés des activités de la semaine. Les parents qui le souhaitent peuvent consulter le projet pédagogique sur place. La communication avec les familles se fait par la distribution d'informations dans les différentes écoles de la commune (quatre en tout) et par Internet sur le site de la mairie (dossiers d'inscription, fiche sanitaire, le règlement intérieur et projet pédagogique).

II. Fonctionnement de l'accueil de loisirs

1. Journée type Mercredi

- 13h-14h : Accueil par une animatrice des enfants non inscrits à la cantine.
Pour les autres enfants temps calme (livres, jeux de société dessins)
Sieste jusqu'à 15h pour les petits.
- 14h-16h : Activité au choix soit bricolage soit grand jeu ou sportif.
- 16h Goûter tous ensemble
- 17h/18h : départ échelonné de tous les enfants

2. Journée type Petites Vacances

- 7h30-9h : Arrivée échelonnée des enfants
- 9h-9h15 : Rassemblement des enfants par groupe puis description de la journée
- 9h15 -10h45 : activité
- 10h45-11h15 : temps libre
- 11h15-11h30 : rassemblement + Lavage de mains
- 11h45 -12h45 : Repas
- 13h30 : départ des enfants inscrits à la demi-journée
- 13h30-14h : temps calme + arrivée et des enfants inscrits à la demi journée
- 14h-16h : Activité
- 16h : goûter tous ensemble
- 17h/18h : départ échelonné de tous les enfants

3. Objectifs Pédagogique du centre de loisirs

Définition du Centre de Loisirs : « C'est un lieu de détente où l'enfant s'épanouit au travers d'activités riches et variées, dans un univers sécurisé ».

Objectifs Généraux

- 1. Favoriser la participation des enfants dans les activités de la vie quotidienne du centre.**
- 2. Respecter le rythme de vie des enfants en vacances.**
- 3. Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide nécessaire à une vie collective de qualité.**
- 4. Favoriser l'échange entre les différents partenaires.**

Objectifs Opérationnels

- 1.1 Organiser des moments de débat et de régulation
- 1.2 Instaurer des relations de confiance
- 1.3 Informer sur la nature et le déroulement des activités

- 2.1 Aménager l'espace et le matériel selon l'âge et les besoins des enfants
- 2.2 Reconnaître leurs besoins de repos, de temps non organisés

- 3.1 Accompagner les enfants dans la préparation d'activités en autonomie.
- 3.2 Élaborer des règles avec les enfants, les revoir régulièrement et les modifier si besoin.

- 4.1 Organiser des animations avec les structures alentours.

5. Moyens mis en place

- **Organiser des moments de débat et de régulation.**

- MOYENS:

- Des débats sont planifiés lors des vacances (premier jour, journée exceptionnelle, fin de semaine, début ou/et fin de journée) et spontanés lors des mercredis afin d'évaluer la vie au centre et les animations proposées.

- **Instaurer des relations de confiance.**

- MOYENS:

- Responsabiliser l'enfant en le faisant participer à la préparation des activités, en laissant un groupe en autonomie pour jouer ou accomplir des tâches de la vie quotidienne ou lors d'une activité.

- **Informé sur la nature et le déroulement des activités.**

- MOYENS:

- Instaurer un temps en commun chaque matin après l'accueil afin de présenter la journée avec tous les enfants et répondre à leurs questions.
- Rappeler les temps forts, partager et informer les parents sur la journée en rappelant le thème en cours lors des temps d'accueil.

- **Aménager l'espace et le matériel selon l'âge et les besoins des enfants.**

- MOYENS:

- Aménager des animations ludiques autour des tables pour les plus de six ans encadrées ou autonomes autour des jeux de société ou de petits travaux manuels.
- Mettre en place un temps calme systématique après le repas pour que ce moment de repos fasse partie des repères importants de la journée.

- **Reconnaître leurs besoins de repos, de farniente et de temps non organisés**

- MOYENS:

- Prendre en considération la journée type décrite dans le projet pédagogique ainsi que son déroulement.
- Adopter une attitude d'animation (observation, écoute, vue collective et individuelle) à tous moments de la journée, avec du bon sens et en accord avec l'équipe, ce qui permet de pouvoir modifier ou adapter les différents temps de la journée en fonction des besoins du groupe en priorité, sans négliger les besoins individuels.

- **Accompagner les enfants dans la préparation d'activités en autonomie.**

- MOYENS:

- Responsabiliser les enfants en les faisant participer à l'organisation des activités : mise en place, rangement.
- Avoir une attitude d'animation orientée vers le « laisser-faire », laisser les plus vieux en autonomie.

- **Élaborer des règles avec les enfants, les revoir régulièrement et les modifier si besoin.**

- MOYENS:

- Etablir ensemble les règles de vie et effectuer des rappels de ces règles en les modifiant ensemble si nécessaire

- **Organiser des animations avec les structures alentours**

- MOYENS:

1 fois par période de vacances scolaire, 1 mercredi à Noël, proposer un échange d'animation intergénérationnelle avec la maison de retraite de Montélier comme un atelier de cuisine, jeux de société, jardinage...

III. Organisation de la journée

« Ce que je veux mettre en place »

1. L'accueil

Les enfants venant en journée sont accueillis dès 7 h 30 et ce jusqu'à 9 h. L'équipe d'animation assure à la fois un accueil pour les enfants et pour les parents, c'est un moment d'échanges importants. Les enfants ont à leur disposition plusieurs petits coins : un coin jeux, un coin réservé à la lecture, un coin dessins, activités manuelles ... Lors de ce temps d'accueil, les enfants sont en autonomie ; les animateurs gèrent celui-ci de façon à ce que ce moment soit agréable et convivial pour tous. Des animations diverses sont proposées ensuite en des lieux différents (décloisonnement éventuel entre groupes). Ces ateliers sont en place dès l'ouverture du centre et le soir entre 17h et 18h.

2. Explication de la journée

Une fois les enfants réunis l'animateur présent et explique la journée. Ainsi les plus jeunes auront des repères dans le temps. Pour les plus grands il s'agira d'un temps d'échange et de discussion.

3. Les activités

Il ne s'agit pas pour nous de faire de l'activité pour l'activité, mais de répondre aux besoins, aux choix des enfants. En aucun cas les activités ne peuvent être une obligation. Elles permettent à l'enfant d'être en accord avec lui-même, de prendre conscience de ses possibilités, de s'épanouir, de découvrir de nouvelles potentialités, de s'ouvrir aux autres.

Les enfants sont impliqués dans l'organisation de certaines activités comme la création d'un grand jeu, par exemple. Afin que petit à petit ils deviennent acteurs de leurs loisirs.

Pendant ce temps d'activité les enfants s'expriment, s'organisent, participent, découvrent, se divertissent, choisissent, prennent du plaisir, coopèrent avec les autres. Les enfants doivent respecter les règles posées par l'animateur.

Les activités sportives sont proposées dans le but de développer le jeu collectif, la motricité et la coopération. Les enfants peuvent créer leurs propres règles en groupe et s'impliquent dans ce déroulement (comme par exemple l'arbitrage).

4. Le temps libre

Il s'agit d'un temps pour que les enfants jouent librement. L'enfant est l'initiateur de son jeu. Ce n'est pas un temps libre pour l'animateur qui sera présent et veille à la sécurité des enfants. Il n'est pas organisateur du jeu, mais peut jouer avec les enfants s'ils le souhaitent.

5. Les repas

Ils se déroulent au restaurant scolaire, près de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

- Le mercredi : les enfants mangent à 11h30. Ils sont servis à table par les employés communaux et surveillés par les animateurs. Un transport est prévu pour les enfants de Fauconnières.

- les vacances : Il n'y a pas de self. Les enfants mangent tous ensemble à 11h45. Le repas est un moment d'échange entre l'adulte, l'enfant et le groupe. Il est nécessaire qu'il se déroule dans le calme. Les plus grands peuvent aider à l'installation des tables afin de développer l'autonomie et le partage. Les plus jeunes distribuent le pain, l'eau. Les enfants participent également au débarrassage, afin qu'ils participent à la vie quotidienne.

6. Le temps calme / temps de sieste pour les 3-4 ans

Ce temps dit « informel » permet aux enfants de se retrouver tous ensemble.

Pour cela plusieurs espaces sont proposés (coin lecture, jeux de société)

L'enfant choisi son espace, se repose, joue, se détend, prend du temps pour lui.

Il s'organise librement. L'animateur est garant du cadre en matière de sécurité, de respect de l'autre et gestion des différends entre enfants.

7. Le Goûter

Le goûter est fourni par l'accueil de loisirs, il est préparé par les animateurs.

Celui-ci est pris avec tous les enfants de l'accueil de loisirs.

C'est un moment où nous souhaitons que tous les enfants soient tous mélangés.

Les enfants définissent un lieu, se retrouvent, échangent, se détendent.

Les enfants qui le souhaitent peuvent participer à la distribution du goûter.

8. Le bilan de la journée :

Chaque fin de semaine de vacances, le groupe d'enfants se rassemble afin de faire un bilan sur le déroulement de la semaine.

Une fois tous les 15 jours, pour les mercredis, faire un point avec les enfants : sur le fonctionnement, l'organisation, leur idées leurs attentes, leur questionnement.

Pour cela l'animateur met en place soit le bâton de parole pour les plus grands soit des dessins qui expriment l'humeur du jour sur un panneau d'expression pour les plus jeunes.

Pendant cet échange l'animateur est à l'extérieur du groupe, il prend des notes.

9. Les réunions

Une fois par mois le mercredi et une fois par semaine pendant les vacances.

La directrice organise des réunions bilan, parfois accompagnée par Mme Ruchon directrice des services de la Mairie.

Pour animer les réunions la directrice fonctionne en plusieurs étapes.

- En amont

Animateur : Ils remplissent une fiche bilan élaborée par la directrice sur laquelle plusieurs critères sont abordés, ils s'expriment librement sur les aspects positifs ou négatifs de la semaine. Cette fiche est à remplir de façon individuelle

Directeur : De son côté toute la semaine elle note, observe Ensuite elle fait une synthèse des éléments sur lesquels elle s'appuie tout au long de la réunion.

- Pendant

Animateur : Tout d'abord chaque animateur s'exprime librement, argumente, écoute, observe, prend des notes.

Directeur : elle rappelle les consignes (respecter la personne qui parle, pas de jugement de valeur, tout le monde s'écoute) Elle recadre les animateurs si nécessaire, elle écoute, argumente, prend des notes, valorise, parfois reformule lorsqu'une personne ne comprend pas.

L'été après le départ de tous les enfants, une concertation de l'équipe pédagogique a lieu afin de faire un petit bilan de la journée et surtout de préparer la journée du lendemain.

Cette concertation est un moment d'échange important durant lequel sont évoqués les points forts de la journée et des réponses ou des solutions sont apportées aux « petits soucis » rencontrés par certains aux cours de la journée. Ce moment de discussion et d'échange est un moyen de progresser pour chacun.

IV. Règles de vie

Les règles de vie sont élaborées avec les enfants en début d'année pour les mercredis et en début de chaque période de vacances.

Les enfants ainsi que l'équipe pédagogique doivent y adhérer.

Sachant que certaines règles sont non négociables : aucune violence physique ou verbale n'est tolérée.

V. Hygiène, santé, sécurité

1. Alimentation :

Chaque semaine, le menu est affiché à sur le tableau extérieur réservé au centre de loisirs afin que les parents et les enfants puissent le consulter librement.

Les repas sont élaborés et réalisés par une société de restauration collective, servi en liaison chaude. Les repas sont des temps calmes, les enfants mangent à leur rythme. L'équipe d'animation encourage les enfants à goûter de chaque plat.

Lorsque des enfants présentent des allergies alimentaires, le repas est fourni par les parents.

2. Dossiers médicaux et soins

A chaque inscription les parents remplissent une fiche sanitaire où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les allergies sont affichées dans chaque cuisine mais aussi dans les salles d'activités.

Les enfants atteints d'allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) : nous rencontrons les parents individuellement afin de désigner un adulte référent. Celui-ci aura en charge les repas apportés par les parents, mais aussi la trousse de médicaments et le protocole à suivre en cas de réactions allergiques.

Chaque groupe possède une trousse à pharmacie pour les sorties. En fin de mois, les trousse sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve.

Nous disposons également d'une pharmacie dans la cuisine. Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie.

Ils sont réalisés par un animateur titulaire de L'AFPS. Pour les « petits accidents » (pipi, trous, taches..) nous disposons de vêtements de rechange.

3. La sécurité des enfants

La sécurité est primordiale lorsque l'on travaille avec des enfants. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs.

VI. Les grandes lignes du projet d'animation

Pendant les mercredis le centre de loisirs fonctionne avec une activité par animateur afin que les enfants puissent choisir ce qu'ils veulent faire, il s'agit de thèmes très larges.

Pendant les vacances il s'agit d'un thème par semaine.

Les thèmes seront choisis par l'équipe pédagogique, et les activités proposées ont un lien avec les thématiques.

Pour chaque semaine de vacances, un programme d'activité est établi et accroché dans les locaux.

- Les Activités possibles sur le site

La superficie de nos bâtiments ainsi que la configuration du terrain nous offre un cadre idéal à la pratique de nombreuses activités.

- Grands jeux (chasse au trésor)
- Ateliers activités manuelles (pâte à sel, perles, plastique fou, cuisine, peinture...)
- Activités sportives
- Intervenants extérieurs (sport, Musique, théâtre...)

Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres activités pourront être proposées

VII. Rôles de chacun

Le rôle de l'équipe en centre de loisirs est le même pour tous les membres :

Assurer la sécurité des enfants : morale, physique et affective.

Mettre le projet pédagogique en place.

1. La responsable de l'accueil de loisirs

La directrice du centre a un rôle fondamental. Elle est la garante du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains.

Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Elle veille à sa bonne compréhension et application.

Elle rend régulièrement compte au responsable de la mairie ainsi qu'aux organismes de contrôle (DRDJS).

La directrice a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe globale d'animation.

La directrice doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs.
- Être le responsable légal vis à vis du ministère de la jeunesse et des sports.
- Faire partie de l'équipe d'animation.
- Suivre par une présence active le temps de vie quotidienne des enfants
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire des bilans hebdomadaires
- Former et évaluer son équipe.
- Veiller au respect des règles de sécurité.
- Régler les problèmes matériels.
- Aider les animateurs à la mise en place des activités.
- Rencontrer les parents.
- Gérer le matériel pédagogique.
- Être en contact régulier avec les responsables de la mairie.
- Contrôler la pharmacie.

2. L'équipe d'animation

Elle est composée d'animateurs (trices) titulaires du B.A.F.A ou stagiaires ou encore titulaire du CAP Petite Enfance conformément à la réglementation en vigueur.

L'animateur assure un rôle de référent auprès des enfants.

L'animateur doit faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants confiés à sa responsabilité et doit adopter plusieurs attitudes dans le but d'être en cohérence avec le projet pédagogique.

Pendant la journée l'animateur est :

- Directif, il met en place l'activité, explique, définit le cadre, mais laisse un champ aux propositions

- En recul, il observe ce qui se passe, analyse, anticipe et réagit en cas de besoins.

Il participe aux jeux, joue avec les enfants et coopère avec eux.

Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs.

C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité.

- Être présent physiquement et mentalement.

- Être enthousiaste et tolérant.

- Faire preuve de bon sens.

- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille

- Respecter le matériel et son environnement.

- Réaliser les activités qu'il va proposer aux enfants dans sa préparation.

- Communiquer à l'équipe toutes modifications du programme prévu, après accord du Directeur de centre.

- Participer aux activités qu'il propose : prépare, anime et range.

- S'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps, il doit être conscient de ses limites

- Être à l'écoute de ceux qui lui sont confiés.

2. les parents

Les parents veulent une structure souple qui prenne en charge leurs enfants quand il n'y a ni nourrice, ni grands-parents, ni personne à qui les confier : le principal étant qu'ils ne soient pas seuls et de préférence avec leurs amis d'école, qu'ils soient pris en charge en journée ou en demi-journée afin qu'ils puissent choisir à leur guise en fonction de leurs horaires de travail. Ceci se pratique durant l'année scolaire : les mercredis et petites vacances en effet des clubs proposent une large gamme d'activités tout au long de l'année le matin ou l'après- midi. Pendant les vacances d'été, seuls deux clubs proposent des stages, le centre de loisirs prend donc le relais.

Ce que nous, encadrants, attendons, c'est que les parents s'intéressent d' un peu plus près à ce que désirent leurs enfants, à leurs attentes, à leurs besoins, à leurs passions et à leurs envies afin qu'ils puissent s'épanouir dans de bonnes conditions et ce à n'importe quel âge. Nous pensons que les parents ont un rôle à jouer dans la vie quotidienne du centre.

Nous devons établir un réel rapport de confiance entre les parents et l'équipe pédagogique afin d'être le plus proche possible des besoins et des attentes des enfants.

Cette confiance peut se traduire par une participation active de leur part qui peut se faire de différentes manières.

Nous nous tenons à l'écoute des suggestions et des remarques qui pourront faire avancer la qualité de notre accueil loisirs.